

CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

-

Réunion plénière du 08.11.2016

Collège I Habitants (titulaires)

Charlotte DEFREMONT	Oui
Jocelyne ZOUARI	Non
Carl RENAULT	Non
Alfred SAUNIER	Oui
Lea GISLAIS	Non
François CHOVET	Oui
Amaury VALICON	Non
Barbine KENFACK	Non
Romuald ROUSSEAU	Oui
Fanny VIOLET	Non
Franck BRIAND	Oui
Marie-Ange SCHILTZ	Oui

Collège II Personnalités qualifiées

Olivia MEERSON	Non
Françoise ABA	Oui
Marie-Sylvie RIVIERE	Non
Fabien SARFATI	Oui
Jacques CHAVONNET	Oui
Représentant de La Clairière ou de Cerise	Oui

Collège III Élus

Étaient également présents :

Olivier MAILLEBUAU
Bruno CARPENTIER
Olivia HICKS-GARCIA
Annie LAHMER, directrice de cabinet du maire
Alin POPESCU, coordinateur CQ

Maxime DES GAYETS	
Véronique LEVIEUX	Oui
Catherine MICHAUD	Oui
	Non

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER ET ELECTION DU BUREAU ET DU PRESIDENT

Les nouveaux membres du Conseil de quartier issus du tirage au sort du mois d'octobre se présentent. Charlotte DEFREMONT profite de l'occasion pour rappeler le fonctionnement et l'organisation du Conseil de quartier tout en insistant sur le bénévolat et sur la disponibilité personnelle de chaque membre.

Un nouveau suppléant s'interroge sur l'articulation du Conseil de quartier et le Conseil d'arrondissement.

Maxime DES GAYETS explique la différence entre un Conseil d'arrondissement et un Conseil de quartier qui a un rôle consultatif et composé de bénévoles tirés au sort chaque année. Le Conseil de quartier peut déposer des vœux qui sont repris par le Conseil

d'arrondissement comme cela a été le cas pour la création de la zone commune de circulation au niveau d'Etienne Marcel.

Les élus se présentent et parlent de leurs délégations respectives.

Charlotte DEFREMEONT annonce son intention de quitter la présidence du Conseil de quartier. L'élection du bureau du Conseil de quartier est reportée pour permettre aux personnes désireuses de préparer leurs candidatures.

3. CREATION D'UNE ZONE DE CIRCULATION PACIFIEE DANS LE QUARTIER

Sur la base d'un document travaillé par le Conseillers de quartier et distribué lors de la dernière réunion du mois de septembre, les Conseillers une discussion est engagée avec les élus.

Bruno CHARPENTIER rappelle que c'est la mairie centrale qui a enlevé les bornes d'accès du quartier Montorgueil malgré l'opposition de la mairie d'arrondissement. Le maire de l'arrondissement a envoyé également une lettre au préfet pour que les agents sur place verbalisent réellement les contrevenants. Il a également cosigné avec le mairie du 1^{er} arrondissement une lettre pour l'instauration de la vidéo verbalisation dans la zone piétonne. Concernant l'accès à la zone piétonnière, un second panneau a été posé rue Montmartre indiquant les restrictions en vigueur.

Concernant la circulation, il insiste sur le fait que les services de voirie de la Ville ne veulent pas mettre des ralentisseurs car ils considèrent que le quartier est piéton. Or, l'afflux de plus en plus importants de voitures font que le quartier est de moins en moins piéton.

Pour gérer les incivilités, la Ville de Paris peut compter désormais sur la brigade antiincivilités. Le statut de la Ville va changer à l'horizon 2018 avec plus de pouvoirs pour la mairie. Les ASPP vont revenir également au sein de la Ville profitant du même changement de statut.

Enfin, une information concernant une concertation des futures réseaux des bus est faite. Le 2^e arrondissement sera très peu touché par des changements, notamment la desserte Gare de Lyon-Gare Saint Lazare ne se fera plus sans discontinuer.

5. DIVERS

Le Bal de la Bourse aura lieu cette année le 26.11. Un appel est fait pour les volontaires le jour même.

Les travaux pour la placette du Figaro commenceront en principe bientôt.

Fabien SARFATI se propose d'être le correspondant du Conseil de quartier avec l'association qui va gérer les cultures du toit de Jean Dame dans le cadre de l'opération 'Toit vivant'.

Olivier MAILLEBUAU rappelle que, à cause des travaux des Halles, on avait constaté un déplacement des fournisseurs de drogues vers Réaumur-Sébastopol. On constate depuis plusieurs jours une nette amélioration de la situation.

Charlotte DEFREMONT fait le point sur ce renouvellement qui aura lieu le 05.11 lors de la séance du Conseil d'arrondissement. Deux postes « femmes » et un poste « homme » sont concernés pour le quartier.

Prochaine réunion du Conseil de quartier : le 21.02 à 19h30 au centre CERISE.